



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

divorce

Question écrite n° 62530

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre des relations avec le Parlement sur les difficultés quotidiennes que peuvent rencontrer les couples en instance de divorce. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si la réforme tendant à simplifier les procédures de divorce est à l'ordre du jour du Parlement.

Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que le Gouvernement travaille actuellement à l'élaboration d'un projet de loi réformant les procédures de divorce. Dès que ce projet aura été examiné en conseil des ministres et déposé sur le bureau de l'une des Assemblées, il pourra être inscrit à l'ordre du jour du Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62530

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3490

Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4734